
Présidence : Pologne**1363^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 17 mars 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 12 h 40
Reprise : 15 heures
Clôture : 16 h 25

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Le Président a souhaité la bienvenue à la nouvelle Représentante permanente de l'Albanie auprès de l'OSCE, l'Ambassadrice Eglantina Gjermeni.

Président, Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR (PC.DEL/397/22), Secrétaire générale, Fédération de Russie (annexe 1), Canada (annexe 2), Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations Unies

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Président, Ukraine (annexe 3), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 4), Suisse (PC.DEL/399/22 OSCE+), Royaume-Uni (annexe 5), États-Unis d'Amérique (annexe 6), Canada (annexe 7) (annexe 8), Turquie (annexe 9), Géorgie (annexe 10), Norvège (annexe 11), Moldavie (annexe 12), Biélorussie (PC.DEL/396/22 OSCE+), Australie (partenaire pour la coopération) (annexe 13), Lituanie (annexe 14), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/13/22 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Crimes que l'Ukraine commet avec le soutien d'un certain nombre d'États participants de l'OSCE : Fédération de Russie (annexe 15), France-Union européenne, Ukraine (annexe 16), Allemagne (annexe 17) (annexe 18), Italie (annexe 19), Norvège (annexe 20), Canada (annexe 21), France (annexe 22)

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Allocution sur les priorités de la Présidence polonaise de l'OSCE prononcée par le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à New York le 14 mars 2022 : Président*
- b) *Réunion du Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, avec le Président de la 76^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, S. E. M. A. Shahid, et avec la Mission des Émirats arabes unis auprès de l'ONU qui assure la présidence du Conseil des Nations Unies en mars 2022, tenue à New York le 14 mars 2022 : Président*
- c) *Réunion du Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Guterres, tenue à New York le 15 mars 2022 : Président*
- d) *Appel téléphonique entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, S. E. M. A. Blinken, le 11 mars 2022 : Président*
- e) *Séance spéciale du Comité sur la dimension humaine consacrée au thème de la violence contre les femmes dans les conflits, prévue par visioconférence le 22 mars 2022 (PC.GAL/26/22 OSCE+) : Président*
- f) *Première réunion supplémentaire sur la dimension humaine de 2022, intitulée « Coopération internationale pour répondre aux violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme », prévue à Vienne les 28 et 29 mars 2022 (CIO.GAL/27/22 OSCE+) : Président*

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élection présidentielle tenue au Turkménistan le 12 mars 2022 : Turkménistan, Fédération de Russie (PC.DEL/401/22), France-Union européenne, Ouzbékistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Royaume-Uni, Azerbaïdjan (PC.DEL/447/22 OSCE+), Turquie (PC.DEL/411/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Kirghizistan*

b) *Deuxième Forum diplomatique d'Antalya tenu du 11 au 13 mars 2022* :
Turquie (PC.DEL/412/22 OSCE+), Azerbaïdjan

4. Prochaine séance :

Jeudi 24 mars 2022, dans la Neuer Saal et par visioconférence



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1363

17 March 2022

Annex 1

FRENCH

Original: RUSSIAN

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Une fois de plus, nous désapprouvons vivement le premier point inscrit par la Présidence à l'ordre du jour de la séance du Conseil permanent. Nous notons la réticence persistante de la Présidence à se conformer aux prescriptions des Règles de procédure de l'OSCE concernant l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil permanent (paragraphe IV.1C)1 et IV.1C)3).

Nous rappelons que, conformément au mandat adopté par le Conseil ministériel réuni à Porto en 2002, la Présidence en exercice de l'OSCE est tenue d'exprimer la position collective de l'ensemble des États participants de notre Organisation en prenant en considération tout l'éventail de leurs approches plutôt que celles de pays individuels ou de groupes d'entre eux. Nous enjoignons de nouveau les représentants polonais de revenir au respect des règles et des procédures de l'OSCE.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance de ce jour du Conseil permanent.

Merci de votre attention.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1363

17 March 2022

Annex 2

FRENCH

Original: ENGLISH

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Merci, Monsieur le Président.

L'intitulé de ce point ne correspond pas non plus à la préférence du Canada. Nous aurions préféré qu'il soit intitulé « Attaques illégales atroces, non provoquées et persistantes commises par les forces armées russes contre la population civile de l'Ukraine ». Toutefois, nous acceptons que l'intitulé que vous avez proposé représente le mieux possible les vues de tous les États participants, celles de l'un d'entre eux étant complètement déconnectées de la réalité.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE

Monsieur le Président,

Hier, Vladimir Poutine a déclaré que les soldats russes mettaient tout en œuvre pour éviter de faire des victimes civiles dans les villes ukrainiennes.

Je me suis alors posé la question suivante :

Qui est davantage un criminel de guerre, celui qui donne les ordres de tuer des innocents ou celui qui exécute ces ordres ?

À quel point faut-il être dépourvu de morale pour bombarder un théâtre situé en plein centre de Marioupol et dans lequel des centaines de civils, dont des enfants, ont tenté de trouver un abri contre les attaques aveugles de la Russie ?

Pour se justifier, Moscou a recouru à son scénario habituel.

Les Ukrainiens ont été accusés d'avoir fait exploser le théâtre. Cela ne nous surprend guère.

Nous nous rappelons tous qu'il y a quelques jours à peine, la Russie, dont son représentant ici même, a menti au monde entier en déclarant que les forces russes avaient détruit une maternité dans cette même ville de Marioupol parce que, à en croire les affabulations de Moscou, elle abritait un quartier général militaire des nationalistes ukrainiens.

Quel mensonge éhonté !

Il est impossible d'imaginer quel niveau de dépravation on doit atteindre pour commettre tous ces crimes.

Et à quel point on doit être dépourvu de morale pour chercher à justifier tous ces actes inhumains.

Il est impossible de déterminer exactement le nombre de victimes à Marioupol ; elles pourraient être plusieurs dizaines de milliers après des semaines de siège.

Mais la cruauté des occupants russes à l'encontre des civils est sans limite.

Jour après jour, la Russie bombarde les villes ukrainiennes, les détruit, prend pour cible des zones résidentielles et tue des civils.

Délibérément. Systématiquement. Sans regret.

Hier, des soldats russes ont tué dix personnes qui faisaient la file pour obtenir du pain à Tchernihiv.

Des civils qui se rendaient de Marioupol à Zaporijia ont essuyé des tirs effectués au moyen d'un système Grad. Un enfant a été grièvement blessé.

Les forces russes prennent des civils, dont des médecins et des patients, en otage.

Jusqu'à présent, plus de cent enfants ont perdu la vie au cours des 22 derniers jours de guerre contre l'Ukraine.

Tel est le vrai visage de la deuxième armée la plus puissante au monde. Un visage fasciste.

Le Président russe aime aussi se vanter des « frappes de précision » de la Russie contre l'infrastructure militaire ukrainienne.

En réalité, la Russie a détruit 3 500 éléments de l'infrastructure civile en Ukraine.

Les maternelles et les écoles, les universités et les hôpitaux, les aéroports et les stations-service, ainsi que des ponts et les réservoirs d'eau, font partie de ses cibles privilégiées.

Plus de 400 établissements d'enseignement, 111 hôpitaux et plus de 2 700 immeubles d'habitation ont été endommagés. Et cette liste est loin d'être complète. Elle ne cesse de s'allonger.

Tous ces éléments n'ont aucune valeur sur le plan militaire. Mais ils en ont une si l'on garde à l'esprit l'objectif de la Russie, qui est de « dénazifier l'Ukraine » ou, en d'autres termes, comme l'a déclaré le dirigeant russe, de résoudre enfin le « problème ukrainien ».

La vérité est que les troupes russes continuent de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en Ukraine.

Elles le font systématiquement, supprimant ainsi toute différence avec leurs prédécesseurs nazis 80 ans auparavant.

Malheureusement, l'histoire se répète de façon inattendue.

La politique russe actuelle à l'encontre de l'Ukraine et le discours prononcé par un criminel de guerre de sinistre mémoire le 1^{er} septembre 1939 présentent de nombreuses similitudes.

Et je suis reconnaissant à la Représentante pour la liberté des médias de la déclaration qu'elle a faite hier dans laquelle elle met en garde contre les dangereux processus qui ont été engagés en Russie, à savoir l'isolement complet des citoyens russes de l'information indépendante qui est censurée totalement.

Nous comprenons tous ce que la création d'une société orwellienne en Russie signifie.

Alors que la guerre agressive menée contre l'Ukraine est vouée à l'échec, les dirigeants russes ont déjà lancé une campagne contre les prétendus traitres nationaux. Des développements on ne peut plus prévisibles.

À cet égard, il serait intéressant d'entendre les diplomates russes dire à quel point ils sont fiers des « accomplissements » de leur pays.

Et ce après tant d'années au cours desquelles ils ont fait mine d'être les chantres de la lutte contre le néonazisme.

Distingués collègues,

Aujourd'hui, il est plus que jamais clair que la faiblesse de notre réponse à la tentative d'annexion de la Crimée en 2014 a servi de déclencheur à la guerre d'aujourd'hui.

Comme vous vous en souvenez, le 16 mars 2014, un prétendu référendum a été organisé.

Et, deux jours plus tard, le 18 mars, le Kremlin a décidé qu'il était habilité à modifier des frontières en Europe par la force. Une première depuis la Seconde Guerre mondiale.

Il y a huit ans, la Russie a violé de manière flagrante tous les principes fondamentaux de l'OSCE, ce qui a ouvert une boîte de Pandore en Europe.

L'occupation de la Crimée a constitué la première étape du plan de Moscou visant à détruire la nation ukrainienne et à étendre l'influence de la Russie dans la région.

Aujourd'hui, la Russie tente de reconduire le scénario de la Crimée et d'organiser un nouveau prétendu référendum dans les territoires ukrainiens temporairement occupés.

Ne bénéficiant pas du soutien populaire, la Russie terrorise la population locale.

Elle procède à des enlèvements et à des exécutions de militants, de défenseurs des droits humains, de bénévoles, de journalistes et de représentants ukrainiens des organismes d'autonomie locale vivant dans les régions de Donetsk, de Zaporijia de Kiev, de Louhansk et de Kherson occupées partiellement par l'armée russe.

À cet égard, nous sommes reconnaissants au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de la déclaration qu'il a faite hier dans laquelle il a appelé à assurer la libération immédiate et la sécurité des maires démocratiquement élus des villes ukrainiennes.

Le fait que la Cour internationale de justice (CIJ) ait décidé le 16 mars, huit ans exactement après le prétendu référendum organisé en Crimée, que la Fédération de Russie devait mettre fin immédiatement à la guerre d'agression qu'elle a déclenchée contre l'Ukraine est également particulièrement symbolique.

Cet arrêt est contraignant en droit international. Et nous exigeons que la Russie s'y conforme immédiatement.

Ignorer cet arrêt aurait pour effet d'isoler davantage le régime russe actuel.

Distingués collègues,

Dans la décision qu'elle a prise hier, la CIJ a également indiqué clairement que la Cour n'avait trouvé aucun élément de ce que Poutine a appelé un « génocide » en Ukraine, un des arguments qu'il a fait valoir pour justifier sa guerre d'agression.

L'agression russe n'est donc pas provoquée et s'appuie sur des faits factices.

Il n'est pas surprenant que les responsables russes aient commencé à accuser à tort l'Ukraine de disposer d'armes biologiques ou chimiques inexistantes.

Toutes ces absurdités ont déjà été réfutées et démenties, notamment par la Haute Représentante de l'ONU pour les affaires de désarmement, lors du point de la situation qu'elle a fait devant le Conseil de sécurité le 11 mars.

Mais nous comprenons tous l'objectif de ces fausses informations. Il s'agit d'un écran de fumée pour dissimuler l'utilisation éventuelle par la Russie d'armes non conventionnelles.

Je voudrais demander aux diplomates russes de signaler à Moscou que ces informations erronées n'aideront pas la Russie à couvrir ses crimes. Tôt ou tard, elle devra inévitablement rendre des comptes sur le plan international.

Plutôt que de fabriquer des informations erronées, la Russie doit juste arrêter sa guerre, retirer ses troupes, rétablir l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, qui incluent la Crimée, et, cela va de soi, assumer la responsabilité de tous ses actes internationalement illicites et de ses crimes commis contre la paix internationale et le peuple ukrainien, ainsi que donner des assurances que l'agression ne se répétera pas et qu'elle reviendra aux principes du droit international.

Cela serait dans l'intérêt de la Russie elle-même.

Et nous demandons à la communauté internationale de maintenir et de renforcer la pression sur la Russie par des sanctions afin de faire cesser les atrocités commises par les forces armées russes en Ukraine et de continuer d'apporter un soutien à notre pays pour permettre au peuple ukrainien de se défendre.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE

La délégation française, représentant le pays qui exerce la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'UE, qui a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

L'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté l'invasion préméditée, non provoquée, injustifiée et brutale d'un État indépendant et souverain par le Président Poutine. La guerre d'agression illégale de la Russie doit cesser immédiatement. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine. Ce message de soutien a également été transmis, en début de semaine, par les premiers ministres de trois États membres de l'Union européenne – la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie – qui, en signe de solidarité européenne, se sont rendus à Kiev pour rencontrer le Président Zelensky et le Premier ministre Shmyhal.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine entre aujourd'hui dans sa quatrième semaine. Trois longues semaines de terreur, de dévastation et de catastrophe humanitaire sans précédent pour l'Ukraine et son peuple. Cette semaine, le Kremlin a affirmé que « l'opération se déroule conformément au plan initial et sera achevée dans les délais et dans son intégralité ». En dépit du fait que, depuis le début de leur renforcement militaire le long de la frontière ukrainienne en avril 2021, les autorités russes ont menti à la communauté internationale en affirmant qu'il ne s'agissait pas de la préparation d'une invasion de l'Ukraine.

Depuis le début de la guerre délibérée du Président Poutine, des civils sont tués quotidiennement dans des attaques aveugles menées par les forces russes, y compris dans et près des zones peuplées. Ces attaques délibérées dirigées contre la population civile et des biens de caractère civil, notamment l'utilisation aveugle et disproportionnée d'armes explosives dans des zones peuplées, constituent des violations inacceptables du droit international humanitaire et peuvent être assimilées à des crimes de guerre. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a également confirmé les rapports faisant état de l'utilisation indiscriminée par la Russie de munitions à fragmentation touchant la population civile.

La situation humanitaire en Ukraine continue de se détériorer rapidement et, dans certaines villes, elle est catastrophique. Marioupol reste encerclée et subit de lourds

bombardements. À ce jour, au moins 2 187 habitants auraient été tués par les bombardements des forces russes, y compris dans des zones résidentielles. Selon le Comité international de la Croix-Rouge, des centaines de milliers d'habitants de la ville sont confrontés à des pénuries extrêmes de produits de première nécessité comme la nourriture, l'eau et les médicaments. Ils manquent également de chauffage et d'électricité. Nous condamnons fermement les récentes frappes au mortier, également près des locaux de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO). Nous réitérons notre appel pour l'évacuation en toute sécurité de toutes les personnes présentes sur les lieux, y compris le personnel local de la MSO et le Consul général de Grèce.

Kharkiv, Mykolaïv, Tchernihiv, Jytomyr et de nombreuses autres villes restent sous le feu incessant de l'artillerie, des mortiers et des roquettes. Les troupes russes ont même bombardé un train se rendant à Kramatorsk pour évacuer des civils, tuant un agent de bord. Dimanche dernier, la Russie, dans une nouvelle escalade de provocation, a lancé une frappe aérienne sur le Centre international pour le maintien de la paix et la sécurité à Lviv, à 25 kilomètres de la frontière polonaise, qui a tué 35 personnes et blessé au moins 134 autres.

Nous appelons la Russie à respecter pleinement ses obligations en vertu du droit international humanitaire. Elle doit garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave aux victimes et aux personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et permettre le passage en toute sécurité des civils qui veulent partir. En outre, nous déplorons que de nombreux professionnels des médias, nationaux et internationaux, aient été tués ou blessés en raison de l'agression russe et nous nous faisons l'écho de l'appel de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias à assurer leur sécurité.

Nous déplorons les attaques indiscriminées des forces armées russes contre plusieurs sites nucléaires, qui mettent en danger les centrales et autres installations nucléaires, faisant peser une menace sérieuse d'accident nucléaire majeur. Cette situation est totalement inacceptable et extrêmement préoccupante. De plus, les dommages causés aux infrastructures dans le pays entraînent une pollution des eaux souterraines et de surface. Nous avons également pris note de rapports alarmants concernant un risque élevé de catastrophe environnementale dans la mer Noire.

Chaque minute sans interruption, des personnes fuient l'agression russe. À ce jour, plus de trois millions de personnes ont fui vers les pays voisins et plus de deux millions sont déjà déplacées à l'intérieur du pays. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), 1,5 million d'enfants ont été contraints de fuir l'Ukraine, ce qui signifie que chaque seconde, un enfant ukrainien devient un réfugié. L'Union européenne et ses États membres travaillent à tous les niveaux pour apporter une aide humanitaire, médicale et financière à tous les réfugiés et aux pays qui les accueillent. Nous aimerions exprimer tout particulièrement notre gratitude à la République de Moldavie pour tous ses efforts et rappeler que nous sommes prêts à fournir à cet égard un soutien continu.

Nous condamnons fermement l'enlèvement par les forces armées russes de maires démocratiquement élus et d'autres représentants locaux, notamment à Dniprorudne, et exigeons leur libération immédiate. Nous avons également appris que la Russie pourrait être en train de planifier un autre faux « référendum » sous la menace des armes à Kherson et ailleurs en Ukraine, reprenant le procédé russe bien connu de persécution de représentants des autorités légitimes. Soyons clairs : l'Union européenne n'a jamais reconnu l'annexion illégale

de la péninsule de Crimée ni les deux entités illégalement autoproclamées de l'Ukraine. Nous ne reconnâtrons jamais non plus aucune autre tentative de s'emparer par la force du territoire d'un État souverain. La Russie sera tenue responsable de ses violations flagrantes de la Charte des Nations unies et de l'Acte final de Helsinki.

Monsieur le Président,

Ce ne sont là que quelques exemples des conséquences de l'invasion préméditée, non provoquée, injustifiée et brutale d'un État indépendant et souverain par le Président Poutine. Les orateurs invités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du Programme alimentaire mondial ont insisté dans leurs interventions sur les conséquences dramatiques de cette invasion pour l'Ukraine et à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une guerre. Une guerre planifiée. Un plan visant à détruire une nation souveraine, indépendante et démocratique – voilà le plan dont le Kremlin ose sans vergogne déclarer qu'il sera achevé « à temps et dans son intégralité ». Cela ne restera pas sans réponse appropriée. Hier, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté une décision visant à expulser la Russie de l'organisation. En outre, l'Union européenne se félicite de l'arrêt de la Cour internationale de justice, rendu hier, et des mesures provisoires approuvées par la Cour. Cet arrêt confirme que l'agression russe contre l'Ukraine est illégale. Nous saluons également la décision du procureur de la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur les éventuels crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine. Tous les responsables devront rendre des comptes.

En outre, le régime de Poutine qualifie de « russophobie » tout désaccord public, toute condamnation ou toute protestation contre sa guerre d'agression en Ukraine. Nous notons avec une profonde inquiétude que l'agression extérieure que mène la Russie s'accompagne d'une répression toujours plus forte de ses propres citoyens. Nous condamnons fermement la répression institutionnelle et judiciaire sans précédent des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la censure pure et simple en Russie. Tout au long de cette période, nous avons été témoins de la façon dont la Russie démantèle les derniers vestiges de sa façade démocratique. En menaçant d'une peine allant jusqu'à 15 ans de prison quiconque emploie le mot guerre, elle a créé une situation dans laquelle les médias ne peuvent plus remplir leur fonction de chien de garde en dénonçant les actions du gouvernement et en aidant les citoyens à demander des comptes à leur gouvernement. À ce jour, plus de 15 000 personnes ont été arrêtées lors de manifestations pacifiques contre la guerre. Nous applaudissons les médias indépendants russes, les organisations non gouvernementales et les personnes courageuses comme Marina Ovsianikova qui, aspirant à mettre fin à cette guerre, continuent à défendre, au péril de leur vie, les valeurs de la démocratie, de l'État de droit et de la liberté et s'efforcent d'informer le peuple russe de la véritable situation sur le terrain en Ukraine.

Et la vérité est que la Russie, avec la participation du régime de Loukachenko en Biélorussie en tant que co-agresseur, porte l'entière responsabilité des pertes en vies humaines, des blessures et des destructions. L'Union européenne exige que la Russie cesse immédiatement et sans condition ses actions militaires, retire toutes ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine et respecte pleinement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières et de ses eaux territoriales internationalement reconnues. Cette exigence a été formulée par 141 États qui ont adopté, le 2 mars 2022, la résolution pertinente de l'Assemblée générale des Nations unies. Nous réitérons également notre appel à la Biélorussie pour qu'il cesse de permettre l'agression

russe et qu'il respecte ses obligations internationales. L'Union européenne soutient résolument le droit inhérent de l'Ukraine à l'autodéfense, ainsi que les efforts déployés par les forces armées ukrainiennes pour défendre l'intégrité territoriale et la population de l'Ukraine, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies. L'Union européenne continuera à fournir un soutien politique, financier, matériel et humanitaire coordonné, et nous venons d'adopter un quatrième train de mesures restrictives à l'encontre de la Russie. L'Ukraine fait partie de notre famille européenne. Nous sommes à ses côtés.

Je vous prie de bien vouloir joindre le texte de la présente déclaration au journal de la séance.

La République de Macédoine du Nord¹, le Monténégro¹ et l'Albanie¹, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

1 La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BRITANNIQUE

Merci, Monsieur le Président. Je suis reconnaissant au Haut-Commissaire assistant chargé des opérations de l'Organisation des Nations Unies de nous avoir fait un compte rendu aujourd'hui. Comme il vient de le dire, nous avons franchi cette semaine un cap terrible : 3 millions de personnes ont été contraintes de fuir l'Ukraine. Contraintes de fuir en raison de la guerre choisie par le Président Poutine. Nous sommes reconnaissants à la Pologne et aux autres pays voisins de la générosité et de la compassion dont ils font preuve à l'égard des Ukrainiens qui fuient le pays.

Des centaines de milliers de personnes en Ukraine ont aussi quitté leurs foyers pour chercher un lieu sûr ailleurs dans le pays.

Nous sommes reconnaissants au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) du travail qu'il accomplit en soutien à celles et ceux qui ont fui leurs foyers.

Malheureusement, le nombre de personnes déplacées ne peut d'augmenter, vu que l'on voit la Russie bombarder de plus en plus de villes et de bourgs ukrainiens. La semaine dernière, il a été fait état d'attaques contre la ville de Loutsk, dans le nord-ouest de l'Ukraine, et contre Ivano-Frankivsk.

Comme Martin Griffiths nous l'a dit la semaine dernière, il est indispensable que les civils bénéficient d'un passage sécurisé pour quitter les zones d'hostilités actives et prendre la direction de leur choix. Si nous nous félicitons d'apprendre que quelques civils ont été en mesure de quitter Marioupol mardi, nous demeurons préoccupés par les témoignages selon lesquels la Russie s'en prend aux couloirs d'évacuation. Les tentatives répétées de la Russie de contraindre les civils de fuir en passant par la Russie et la Biélorussie sont cyniques et inacceptables.

Pendant ce temps, 12,7 millions de personnes sont bloquées dans les zones touchées par le conflit alors que le Gouvernement russe recourt à des tactiques toujours plus barbares. La Russie se sert d'armes à sous-munitions et de roquettes thermobariques, des armes conçues pour infliger le plus possible de dommages partout où elles sont déployées.

Pour les civils qui n'ont pas été en mesure de quitter des villes encerclées telles que Marioupol et Volnovakha, la situation est potentiellement mortelle. Des centaines de milliers

de personnes ont non seulement été soumises à des bombardements quotidiens, mais elles manquent aussi cruellement de nourriture, d'eau et de médicaments vitaux. Nous sommes consternés par les multiples rapports selon lesquels les forces russes ont bombardé à Marioupol un théâtre et une piscine couverte dans lesquels nous croyons savoir que des gens s'étaient réfugiés. Monsieur le Président, qui peut entendre les témoignages poignants des civils de Marioupol et ne pas être ému ? Ému par la colère face aux exactions du Gouvernement russe et ému par la détermination à traduire en justice les responsables de ces atrocités.

De même, Monsieur le Président, qui peut ne pas être ému par la bravoure dont font preuve les Ukrainiens ? Les Ukrainiens qui s'opposent au fait que Kherson, Berdiansk et Melitopol soient sous contrôle russe. Nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état d'arrestations de manifestants par les forces russes dans ces villes, ainsi que d'enlèvements et d'abus dont seraient victimes des militants, des défenseurs des droits humains, des bénévoles, des journalistes, des personnels de santé et des représentants du Gouvernement dans les parties de l'Ukraine qui sont sous le contrôle de l'armée russe. La Russie doit libérer immédiatement toutes les personnes qu'elle détient illégalement en Ukraine.

Malheureusement, comme l'estimé Ambassadeur des États-Unis l'a fait remarquer à juste titre la semaine dernière, nous ne connaissons que trop bien les résultats des efforts déployés par la Russie pour juguler l'opposition à sa présence en Ukraine. Cela fait huit ans cette semaine que la Russie a annexé illégalement la Crimée, sous couvert d'un prétendu référendum et en instaurant une répression brutale. Nos pensées vont à tous les Ukrainiens détenus injustement pour n'avoir fait qu'exprimer la vérité, à savoir que la Crimée fait partie intégrante de l'Ukraine.

Les tentatives de la Russie de renverser la démocratie ukrainienne constituent une atteinte inacceptable aux principes et aux engagements de l'OSCE.

Face à ces violations atterrantes de libertés fondamentales par la Russie, le travail des organisations de défense des droits humains revêt plus d'importance que jamais. Nous nous félicitons de la nomination de trois expertes éminentes pour procéder, dans le cadre du mécanisme de Moscou, à une mission indépendante d'établissement des faits qui bénéficie du soutien de l'Ukraine et de 45 États participants.

C'est important car, Monsieur le Président, il n'y a que les faits qui comptent. Même le Gouvernement russe sait qu'il n'y a que les faits qui comptent : si ce n'était pas le cas, il ne s'évertuerait pas tant à les dissimuler au peuple russe. Comme l'a souligné la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, la Russie a bloqué l'accès aux sites Web de plusieurs médias et adopté une loi relative à la diffusion de « fausses » informations à propos des actions brutales des forces armées russes. Plusieurs représentants de médias russes ont démissionné face à cette ingérence rédactionnelle accablante. Les personnes qui, comme Marina Ovsyannikova, osent défendre la vérité risquent la prison.

Monsieur le Président, nous ne resterons pas sans réagir alors que le Président Poutine mène sa campagne contre le peuple ukrainien. Nous le tiendrons responsable de ses crimes. Nous coopérerons avec les procureurs à la Cour pénale internationale pour les aider à obtenir les informations dont ils ont besoin. Et nous ne fléchirons pas dans notre mission

jusqu'à ce que justice soit faite. Cette entreprise atroce et barbare doit se solder par un échec. Peu importe le temps qu'il faudra, ce sera l'objectif ferme et inébranlable du Royaume-Uni.

Je demande, Monsieur le Président, que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président.

C'est aujourd'hui le 22^e jour de la guerre non provoquée que le Président Poutine a lancée contre l'Ukraine. Je veux tout d'abord prendre un moment pour rendre hommage aux journalistes héroïques qui risquent leur vie chaque jour pour dire la vérité sur cette guerre abominable. Une vérité que la Russie cherche désespérément à cacher. Je note avec tristesse la mort, le 13 mars, du journaliste américain Brent Renaud qui a été tué près d'Irpin alors qu'il réalisait un documentaire pour les TIME studios sur le sort des réfugiés. Le 14 mars, Pierre Zakrzewski, cameraman de Fox News, a été tué par des tirs d'artillerie près de Horenka. Oleksandra Kurshynova, une Ukrainienne, a également été tuée dans cette attaque et Benjamin Hall, un autre journaliste de Fox, a été blessé. Au moins deux autres journalistes ukrainiens auraient été tués au cours de ces trois dernières semaines : Evgeny Sakun, qui a péri dans l'attaque par la Russie de la tour de télévision de Kiev, et Viktor Dudar, qui a été tué près de Mykolaïv.

Souvenons-nous de leur courage et rendons hommage à toutes les autres victimes de cette guerre barbare.

La tragédie humaine et humanitaire s'amplifie de jour en jour, d'heure en heure. Nous avons tous entendu le bilan alarmant de réfugiés, de déplacés internes, d'affamés, de malades, de sans-abri, de tués et de blessés. Mais les chiffres ne sauraient traduire l'horreur et la douleur de ce qui se passe en Ukraine. Il nous faut traiter autrement les données brutes de ces pertes humaines.

Monsieur le Président,

La semaine dernière, avec de nombreux autres collègues, j'ai évoqué devant ce Conseil l'horreur de la situation à Marioupol. Cité portuaire animée qui compte un peu moins de 450 000 habitants et est nichée sur les rives de la mer d'Azov, Marioupol est une ville diversifiée où Ukrainiens, Russes, Grecs, Arméniens, Juifs et membres de nombreux autres groupes ethniques vivent côte à côte en paix. Indépendamment de leur origine ethnique, ils sont tous de fiers citoyens de l'Ukraine, qui ne veulent pas être soumis aux rêves de conquête illusoires d'un seul homme.

Mais en l'espace de quelques semaines seulement, des troupes russes pillardes ont assiégé cette ville paisible et dévasté ses boulevards arborés et ses immeubles résidentiels. Les autorités ukrainiennes estiment que 2 500 civils ont trouvé la mort à Marioupol et que 350 000 personnes restent bloquées sans électricité, eau ni chauffage. Des images aériennes déchirantes montrent la dévastation totale des infrastructures civiles de base de Marioupol, notamment des immeubles résidentiels, des supermarchés, des hôpitaux et des bâtiments municipaux. Hier encore, nous avons assisté au bombardement effroyable du théâtre de Marioupol dans lequel des centaines de personnes, dont des enfants, avaient trouvé refuge. De fait, le bâtiment était clairement signalé comme ayant des enfants à l'intérieur, mais la Russie l'a quand même bombardé. Il est impossible de trouver les mots pour décrire cette cruauté et cette vilénie.

Comme je l'ai noté la semaine dernière à ce Conseil, le ministre des Affaires étrangères, M. Lavrov, a eu l'audace incroyable de dire publiquement que la Russie avait délibérément bombardé cet hôpital pédiatrique et maternité à Marioupol parce que – comme il l'a prétendu – des « nationalistes » s'y cachaient.

Chers collègues, je suis sûr que vous avez tous vu l'image horrible d'une femme enceinte allongée sur un brancard, enveloppée d'une couverture rouge à pois noirs. Elle a été photographiée devant les ruines fumantes de l'hôpital pédiatrique et maternité de Marioupol. Le chirurgien qui a tenté de lui sauver la vie, le Dr Timur Marin, a déclaré à l'Associated Press que le bassin de la femme avait été écrasé et sa hanche détachée. Les médecins ont dit que lorsqu'elle a compris qu'elle perdait son bébé, elle a crié « Tuez-moi maintenant ! ». Lorsque les médecins présents ont constaté que l'enfant était mort-né, ils ont tenté de réanimer la mère mais, au bout d'une demi-heure, ils ont compris que c'était sans espoir et ont arrêté.

La semaine dernière, le représentant russe à ce Conseil a exprimé son indignation à la simple évocation des victimes civiles à l'hôpital pédiatrique et maternité de Marioupol. Ses collègues de l'ambassade de Russie au Royaume-Uni sont allés encore plus loin. Ils ont tweeté que la femme sur cette photo horrible, devenue virale, et les nombreuses autres personnes qui ont été photographiées ou filmées à l'hôpital étaient des « actrices de crise » qui avaient été « maquillées » pour ressembler à des victimes.

Monsieur le Président,

Quelle honte. Essayer de justifier le bombardement d'un hôpital pédiatrique et maternité. Quel avilissement abject. Mais ne vous y trompez pas, aucun cynisme ne peut estomper le sang qui souille la conscience des représentants de la Russie dans ce Conseil et partout ailleurs.

Ces derniers jours, nous avons également reçu des informations selon lesquelles les forces russes détenaient des centaines de médecins et de patients en otage dans un autre hôpital de Marioupol, le plus grand de la ville. Ce sont des atrocités, purement et simplement. Comme l'a dit le Président Biden, elles sont une insulte à l'humanité.

Monsieur le Président,

Il semble que la Fédération de Russie ait tellement perdu le contact avec la réalité que son seul recours est désormais de tenter d'éliminer tous les faits et de les remplacer par des mensonges fabriqués de toutes pièces. Joseph Goebbels aurait dit : « Si vous racontez un mensonge suffisamment gros et que vous le répétez sans cesse, les gens finiront par le croire ». Goebbels avait tort, bien sûr. La vérité finira par s'infiltrer dans la conscience russe, comme nous l'avons vu avec le geste audacieux de Marina Ovsyannikova sur la première chaîne de télévision, brandissant une affiche écrite à la main pour avertir les téléspectateurs que ce qu'on leur raconte est un tissu de mensonges. Je suis sûr que nous verrons d'autres gestes audacieux de ce type dans les jours à venir, à mesure que la vérité percera, tôt ou tard.

Nous entendons maintenant le Kremlin répandre de purs mensonges sur de prétendues activités liées aux armes chimiques et biologiques en Ukraine. Comme le secrétaire d'État Blinken l'a clairement exposé au Conseil de sécurité de l'ONU le mois dernier, la Russie ne fait qu'inventer de faux prétextes pour tenter de justifier ses propres atrocités en Ukraine ; j'ai dénoncé ce fait précédemment devant ce Conseil comme étant une « projection » classique. Car, en fait, c'est la Russie qui maintient depuis longtemps un programme d'armes biologiques et chimiques, en violation du droit international. Ce sont des agents russes qui ont utilisé le poison neurotoxique Novitchok. Personne d'autre. Ainsi, chers collègues, nous devons tous être vigilants car, selon toute vraisemblance, la Russie pourrait envisager d'utiliser des agents chimiques et/ou biologiques contre le peuple ukrainien.

Monsieur le Président,

Cette semaine marque le huitième anniversaire du prétendu « référendum » orchestré par Moscou en Crimée occupée. Nous voyons resurgir cette tactique avec le chef adjoint du conseil régional de Kherson qui relate les efforts déployés par les forces russes pour organiser des élections fictives. Personne ne croira jamais ces mensonges. Ils ne passeront jamais. Nous ne cautionnerons jamais de telles manipulations.

Maintenant, voici ce que nous faisons pour soutenir l'Ukraine face à cette guerre injustifiée. Avec nos alliés et nos partenaires, dont bon nombre d'entre vous, nous allons maintenir le cap. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour mettre fin à cette guerre tragique et inutile. Comme l'a dit hier le Président Biden, c'est « une lutte qui oppose les appétits d'un autocrate au désir de l'humanité de vivre libre ».

Hier, le Président Biden a annoncé une aide supplémentaire à la sécurité de 800 millions de dollars sous la forme de transferts directs d'équipements – dont 800 missiles Stinger et 2 000 Javelin – aux militaires ukrainiens pour les aider à défendre leur pays contre l'invasion non provoquée et injustifiée de la Russie. Cela porte l'aide américaine à la sécurité à un milliard de dollars rien que la semaine dernière et à deux milliards de dollars depuis janvier 2021. Notre aide humanitaire s'élève à près de 300 millions de dollars depuis la fin février, et nous soutiendrons les Ukrainiens déplacés à l'intérieur du pays ainsi que les plus de trois millions de réfugiés à l'extérieur de ses frontières.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure par une citation d'un autre discours du ministre des Affaires étrangères Lavrov, le 10 mars, dans lequel il a dit : « On nous a dit que l'Ukraine nous appartenait, nous nous occuperons de l'avenir de l'Ukraine et nous le résoudrons. » Je lui réponds que l'Ukraine ne leur appartient pas. Elle n'appartient pas à la Russie ni à aucun autre pays ; elle appartient au peuple ukrainien. L'Ukraine est une nation souveraine et elle ne cédera pas à la tyrannie étrangère. Nous soutiendrons les forces de la liberté, lesquelles finiront par triompher, nous en sommes convaincus.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le Président,

Je souhaite exercer mon droit de réponse à la déclaration faite par la Biélorussie.

Notre collègue biélorusse vient à l'instant de brosser un tableau d'une Biélorussie qui est inquiète pour les citoyens ukrainiens et qui cherche à leur venir en aide. Si la Biélorussie souhaitait aider les citoyens ukrainiens, elle n'aurait pas dû laisser la Russie lancer cette guerre à partir de son territoire. Ce faisant, elle a facilité une attaque contre la souveraineté de l'Ukraine et le déferlement atroce d'attaques contre ses civils. Et si je puis offrir une perspective de ce à quoi cela ressemble pour le monde extérieur, Loukachenko aurait donné son aval à Poutine en échange de garanties que ce dernier soutiendrait son maintien au pouvoir contre la volonté du peuple biélorusse, telle qu'exprimée depuis août 2020 sous la forme de manifestations pacifiques contre le gouvernement actuel.

Notre collègue biélorusse a déclaré également que son pays était disposé à accueillir des réfugiés ukrainiens fuyant le conflit lancé partiellement depuis son territoire. Mais je pose la question suivante : qu'est-ce qui pourrait donner aux civils ukrainiens, qui cherchent à fuir l'agression russe et à protéger leurs droits humains, la moindre assurance que la Biélorussie puisse être un lieu qui leur permettrait de concrétiser ces deux aspirations ?

Je me ferais également l'écho des observations de l'Ambassadeur de Lituanie, selon lequel la seule façon pour la Biélorussie d'aider les civils ukrainiens consiste à se dissocier du Président Poutine.

Merci, Monsieur le Président.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Merci.

Je voudrais demander d'emblée que la présente déclaration, ainsi que mon intervention précédente relative à l'intitulé de ce point de l'ordre du jour, soient jointes au journal de la séance.

Monsieur le Président,

Je tiens également à remercier le Haut-Commissaire assistant, M. Mazou, de son exposé qui vient à point nommé ce matin en le priant de transmettre nos remerciements au personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour le travail dévoué et essentiel qu'il accomplit en vue d'apaiser la situation désastreuse causée par les attaques non provoquées et injustifiables que la Russie continue de mener contre l'Ukraine.

Monsieur le Président,

Au cours d'un journal télévisé du soir, le 14 mars, la productrice de la première chaîne russe, Marina Ovsyannikova, a fait irruption sur le plateau du direct en brandissant une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « Arrêtez la guerre. Ne croyez pas à la propagande. Ils vous mentent ici. » M^{me} Ovsyannikova n'a eu que quelques secondes pour partager ce message avec les téléspectateurs avant que l'émission ne soit interrompue et son arrestation. Ceux qui, en Russie, rendent compte à présent de sa protestation courageuse ne peuvent pas, bien entendu, indiquer ce qui figurait sur la pancarte car mentionner la guerre est interdit dans le pays. Nous avons vu ce week-end des images saisissantes de l'arrestation de citoyens russes pour le simple fait, dans le cas de l'un d'eux, d'avoir brandi une pancarte vierge. Ils figurent parmi les plus de 15 000 personnes arrêtées à ce jour pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique en mettant en question la guerre non provoquée et barbare menée par la Russie contre l'Ukraine. C'est ainsi que la Russie répond à la vérité.

Monsieur le Président,

Nous avons entendu M. Lavrov déclarer la semaine dernière que le bombardement de l'hôpital de Marioupol était légitime. Il a affirmé qu'il avait été investi par les forces

nationalistes ukrainiennes et qu'aucun patient n'était présent au moment des frappes aériennes. La tragédie humaine et les souffrances des victimes de cette horrible attaque commise par la Russie prouvent le contraire au monde entier. Cette attaque n'a détruit aucune cible militaire et n'a blessé aucun soldat. Ses seules victimes ont été des civils innocents, dont des femmes enceintes, des enfants et le personnel de l'hôpital qui apportait son aide aux personnes qui se trouvaient dans la plus vulnérable des situations.

Malgré les tentatives de désinformation et de propagande entreprises par la Russie, nous connaissons la véritable ampleur des bombardements effectués par les forces armées russes sur l'infrastructure médicale et les quartiers civils, ainsi que des blocus auxquels elles soumettent les couloirs humanitaires. Depuis que nous avons parlé ici-même du bombardement de la maternité la semaine dernière à Marioupol, il ne s'est pas écoulé un seul jour sans son lot de rapports tragiques et horrifiants de la part des acteurs humanitaires internationaux et des citoyens assiégés dans cette ville. Pas plus tard qu'hier, la Russie a perpétré une nouvelle attaque contre des civils en bombardant le théâtre d'art dramatique situé en plein centre de Marioupol, où des centaines de femmes et d'enfants s'étaient réfugiés. Et cela bien que le mot « дети » – « enfants » – avait été écrit clairement sur le sol à l'extérieur du théâtre en lettres énormes pour alerter les pilotes qui le survolaient qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une cible militaire. Nous ne tarderons pas à entendre de nouvelles allégations éhontées selon lesquelles il s'agissait, on ne sait trop comment, d'une cible légitime. Monsieur le Président, je me contenterai d'ajouter que, heureusement, nous avons appris ce matin que l'abri aurait résisté au bombardement russe et que les gens en sortaient vivants.

Monsieur le Président,

Marioupol n'est qu'une des cibles des missiles, des armes à sous-munitions et des blocus humanitaires russes, dont l'objet, semble-t-il, est d'infliger un maximum de souffrances humaines. La Russie aura à rendre des comptes pour les crimes de guerre qu'elle y a commis, ainsi qu'à Kiev, Kharkiv, Tchernihiv, Sumy, Okhtyrka, Hostomel, Irpine et partout ailleurs, où elle prend illégalement pour cible l'infrastructure civile, bombarde les hôpitaux, enlève des responsables politiques ou provoque la mort de civils ukrainiens par déshydratation ou privation de nourriture.

Cette semaine, la Cour internationale de justice s'est déclarée profondément préoccupée par le recours de la Russie à la force en Ukraine, qui soulève de très graves questions de droit international. La Cour a souligné que tous les États devaient agir conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies et des autres règles du droit international, y compris du droit international humanitaire. Elle a ordonné à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires en Ukraine. Le Canada se félicite de l'activation cette semaine, dans le cadre du mécanisme de Moscou de l'OSCE, de la mission d'experts chargée d'évaluer l'impact que l'invasion et les actes de guerre commis par la Russie, avec le soutien de la Biélorussie, ont sur le plan humanitaire et sur celui des droits de l'homme, ainsi que de la création par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU d'une commission d'enquête sur les violations russes du droit international en Ukraine.

La guerre du Président Poutine n'avait aucune justification avant l'invasion et, à présent, nous sommes confrontés à une série de tentatives maladroites et non plausibles de

justifier, après coup, cette guerre injustifiable. Les dernières en date sont les allégations absurdes concernant des laboratoires biologiques et des armes chimiques en Ukraine, voire même des suggestions selon lesquelles l'Ukraine mettrait au point des armes nucléaires. Il s'agit là de nouveaux mensonges flagrants, dont nous craignons qu'ils annoncent en fait l'organisation par la Russie d'une opération menée sous bannière d'emprunt au cours de laquelle des armes chimiques ou des « armes sales » pourraient être utilisées. Comme notre collègue des États-Unis vient de le faire remarquer, et comme je l'ai signalé lors de mon droit de réponse lundi dernier, c'est la Russie qui a une longue tradition d'utilisation illégale d'armes chimiques. Si des armes chimiques ou biologiques sont utilisées contre la population ukrainienne, ce sera par les forces russes, cela ne saurait faire aucun doute.

Nous avons tous vu les destructions causées par la Russie, mais je rappellerais à ce Conseil que la délégation russe nous avait affirmé « qu'aucune frappe de missiles, aérienne ou d'artillerie n'était effectuée contre les villes ukrainiennes ou la population civile. » Lors du Conseil de la semaine suivante, elle a affirmé une nouvelle fois que « les troupes russes ne menaçaient pas les civils en Ukraine et qu'elles ne bombardaient pas non plus d'infrastructures civiles ». Avant de déclencher sa guerre, le Président Poutine avait affirmé que « nous n'avons pas l'intention d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit par la force. »

Chaque déclaration prononcée par la délégation russe s'est avérée être, peu de temps plus tard, ce qu'elle est vraiment, à savoir un mensonge. Cela me rappelle une phrase tirée d'un livre de mémoires de l'ère soviétique d'Elena Gorokhova : « Les règles sont simples : ils nous mentent, nous savons qu'ils mentent, ils savent que nous savons qu'ils mentent. Mais ils continuent à nous mentir. »

La liberté d'expression a très sensiblement diminué en Russie depuis le déclenchement de la guerre de Poutine, mais nous exigeons de la délégation russe qu'elle respecte les normes de ce Conseil et qu'elle s'abstienne de l'utiliser pour propager de la désinformation et de la propagande. Si l'Ambassadeur de Russie souhaite un dialogue, celui-ci doit être fondé sur des faits et sur la réalité. Il doit participer ici à un véritable dialogue plutôt que d'utiliser l'OSCE comme plate-forme pour diffuser de la désinformation à l'intention d'auditeurs nationaux.

Monsieur le Président,

La prise pour cible choquante des infrastructures civiles et la mort absurde de civils ukrainiens sont abominables. Le Canada enjoint la Russie, dans les termes les plus fermes, de mettre fin immédiatement à ses attaques, de retirer ses troupes d'Ukraine et de s'engager à résoudre le désaccord par la diplomatie.

Merci.

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Monsieur le Président,

Nous remercions M. Raouf Mazou, Sous-Secrétaire général et Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de son exposé détaillé. L'exposé de M. Mazou est complémentaire de celui qu'a fait M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, à la séance précédente du Conseil permanent. Toute information de première main recueillie sur le terrain par des organisations internationales spécialisées telles que le HCR est précieuse.

Malheureusement, la tragédie humanitaire s'est encore aggravée depuis la dernière séance du Conseil permanent.

Comme le HCR l'a signalé, plus de trois millions de personnes ont fui l'Ukraine à ce jour. Trois millions de vies qui ont été déracinées. Trois millions de personnes qui ont tout abandonné. De plus, il y a actuellement au moins deux millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Par ailleurs, 12,6 millions de personnes ont été touchées directement. Elles sont confrontées à des températures glaciales et à la faim.

D'après les estimations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 60 % des réfugiés sont des enfants qui ont fui en compagnie de leurs proches âgés. Des familles sont déchirées. Les quelque 100 000 enfants, dont la moitié sont handicapés, qui vivent dans des institutions et des internats en Ukraine, sont une autre source de grave préoccupation.

Comme l'a déclaré également M. Mazou, en plus d'être une « crise de la traite des êtres humains » pour les femmes, cette crise est aussi une « crise de la protection de l'enfance ». Aucun motif ne saurait justifier les dangers auxquels toutes ces femmes et tous ces enfants sont confrontés en ce moment même.

Nous rejetons l'assaut en cours, qui est illégal et illégitime, de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, comme nous avons rejeté la décision de reconnaître les prétendues républiques séparatistes de Donetsk et de Louhansk.

Nous appuyons vigoureusement la préservation de la souveraineté, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues incluant la Crimée et ses eaux territoriales.

Je saisis cette occasion pour réitérer notre appel ferme et sincère à la proclamation urgente d'un cessez-le-feu permanent.

Mon pays s'emploie inlassablement avec toutes les parties à contribuer à un règlement pacifique de cette crise, notamment en ayant facilité la réunion trilatérale de haut niveau tenue la semaine dernière en marge du Forum diplomatique d'Antalya.

Notre Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Mevlüt Çavuşoğlu, était à Moscou hier et il se rendra également en Ukraine aujourd'hui. Comme il l'a déclaré lors de son passage à Moscou, « l'effusion de sang et de larmes doit être stoppée. Il n'y a pas de gagnants dans les guerres et il n'y a pas de perdants dans la paix ». Nous espérons que tous les pourparlers en cours permettront de revenir au dialogue et à la diplomatie.

Par ailleurs, des opérations d'aide humanitaire sont menées par des institutions et des organisations turques, dont le Croissant-Rouge turc, sous la coordination de l'Autorité de gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD). À ce jour, 21 chargements d'aide humanitaire ont été fournis à l'Ukraine. Douze autres camions sont en chemin. Trois chargements d'aide humanitaire ont aussi été fournis à la Moldavie.

Une équipe de l'AFAD est en place au poste-frontière de Siret (à la frontière entre l'Ukraine et la Roumanie) pour évaluer les besoins humanitaires croissants en Ukraine et coordonner les opérations d'aide en cours. Une équipe d'agents sanitaires du Ministère turc de la santé est également présente à ce poste-frontière pour fournir des services sanitaires à ceux qui en ont besoin. Une aide alimentaire est en outre assurée par le Croissant-Rouge turc au poste-frontière de Porubnoe entre l'Ukraine et la Roumanie. La planification est en cours pour la fourniture d'une aide supplémentaire.

Monsieur le Président,

Mon pays souhaite la paix, la sérénité et la prospérité dans sa région. Nous continuerons d'exhorter résolument à la paix et de respecter le droit international. Nous sommes disposés à contribuer à tout effort sous quelque format que ce soit pour trouver une solution pacifique à cette situation.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION GÉORGIENNE

Monsieur le Président,

Nous nous associons à la déclaration faite par la délégation de l'Union européenne (UE). En outre, permettez-moi d'ajouter, en tant que représentant de mon pays, les remarques suivantes.

La Géorgie condamne fermement l'agression continue, non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki. Nous appelons la Russie à se conformer aux mesures conservatoires prononcées le 16 mars par la Cour internationale de justice qui demande à la Russie de « suspendre immédiatement les opérations militaires qu'elle a commencées le 24 février 2022 sur le territoire de l'Ukraine ».

Le bilan humain et humanitaire de cette agression est accablant. Nous avons entendu ce matin le rapport de M. Mazou, représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), qui confirme toujours et encore les conséquences de plus en plus tragiques de cette guerre d'agression. Après trois semaines, plus de trois millions d'Ukrainiens, pour la plupart des enfants et des femmes, ont été contraints de fuir et de chercher refuge dans les pays voisins. En violation du droit international humanitaire, les forces d'occupation poursuivent les bombardements et les tirs d'obus directs, massifs et indiscriminés sur les villes, les bourgs et les hameaux ukrainiens, ainsi que sur des objets civils comme le théâtre de Marioupol. Il est hallucinant que ces attaques fassent des centaines de victimes innocentes.

Selon les Nations Unies, la plupart des pertes civiles enregistrées ont été causées par l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact, notamment des frappes aériennes, des tirs d'artillerie lourde, des systèmes de roquettes à lanceurs multiples et des missiles.

Nous sommes consternés par les attaques contre les journalistes et le personnel médical et par les rapports faisant état de viols, d'enlèvements et d'exécutions. De nombreux rapports font également état de pillages et de vols perpétrés par les forces russes dans les territoires temporairement occupés, avec des actes de violence contre les résidents locaux et la saisie de logements civils.

Une fois encore, nous insistons : ces attaques doivent cesser immédiatement. Les couloirs humanitaires et l'acheminement de l'aide doivent être garantis pour chaque civil – pour ceux qui décident de rester et pour ceux qui sont poussés à partir.

Chers collègues,

Le scénario et la forme des actions que la Russie mène contre ses voisins sont identiques. Compte tenu des plans de la Russie d'organiser un faux référendum à Kherson en Ukraine mais aussi de l'amer anniversaire des huit ans du référendum fictif organisé dans la péninsule de Crimée – qui n'a servi que de prétexte à la Russie pour annexer illégalement la région, d'autres prétendues « élections parlementaires » ont encore été organisées il y a quelques jours à peine, le 12 mars, dans la région géorgienne occupée d'Abkhazie. Le mois prochain, le 10 avril, une entreprise illégale similaire est prévue dans la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud, en violation flagrante des normes et principes du droit international. Ces prétendues « élections » sont de fait nulles et non avenues en termes juridiques mais elles n'en représentent pas moins une nouvelle tentative futile de la Russie de légitimer l'occupation des territoires d'un autre État.

Monsieur le Président,

Nous appelons la Russie à respecter ses obligations internationales, à se conformer à l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008 négocié par l'UE et à revenir sur sa décision illégale de reconnaître la prétendue indépendance des territoires occupés de la Géorgie.

Nous demandons instamment à la Russie de cesser immédiatement, complètement et sans conditions préalables son agression en Ukraine, de retirer toutes ses forces et tous ses armements de l'ensemble du territoire du pays et de permettre un accès immédiat, sûr et sans entrave à tous les mécanismes internationaux humanitaires et de défense des droits de l'homme.

En conclusion, je voudrais réitérer le soutien indéfectible de la Géorgie à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et le Donbass, ainsi qu'aux droits de navigation de l'Ukraine dans ses eaux territoriales.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION NORVÉGIENNE

Monsieur le Président,

La Norvège s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne, mais permettez-moi de formuler quelques observations au nom de mon pays.

Je remercie Raouf Mazou, Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), pour son exposé devant le Conseil permanent. Il a placé les conséquences désastreuses de la guerre de la Russie en Ukraine dans une perspective encore plus large.

Il y a trois semaines, le Président russe a choisi de mener une guerre ouverte contre son voisin pacifique, l'Ukraine. La Norvège condamne une fois encore cet acte d'agression, que nous considérons comme une violation flagrante du droit international.

L'invasion russe a été précédée d'affirmations fabriquées de toutes pièces et d'allégations sans fondement. De nouveaux mensonges sortent de Moscou chaque jour.

La Russie affirme maintenant, sans preuve, que l'Ukraine est en train de planifier une agression faisant intervenir des armes biologiques. Des allégations similaires ont également été faites sur la production d'armes chimiques. Nous craignons que ces allégations soient avancées parce que peut-être le Kremlin se prépare à utiliser des armes chimiques selon un scénario d'attaque sous fausse bannière.

La Norvège reste un fervent défenseur de la Convention sur les armes biologiques, qui demeure l'un des piliers du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive – avec la Convention sur les armes chimiques.

Nous tenons à rappeler que la Russie doit – en tant que partie aux deux conventions – respecter ses obligations internationales, comme tous les États parties. Les armes chimiques et biologiques ne peuvent pas, et ne doivent pas, être utilisées en temps de guerre.

Monsieur le Président,

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences de plus en plus graves de la guerre en Ukraine sur le plan humanitaire. Et nous sommes consternés par le non-respect du droit international humanitaire par les forces militaires russes.

Celles-ci ignorent totalement leur obligation de protéger la population civile ukrainienne. Chaque jour, des rapports relatent des frappes dirigées contre des hôpitaux, des maternités, des écoles, des installations d'eau et d'assainissement et des orphelinats. Plusieurs cas de bombardements d'établissements scolaires et d'autres infrastructures civiles essentielles ont été signalés. L'attaque du théâtre de Marioupol en est un autre exemple.

Cette situation est inacceptable et doit cesser.

Selon les informations du Bureau des droits de l'homme de l'ONU de ce mardi (15 mars), plus de 691 décès de civils ont été confirmés en Ukraine depuis le début de l'invasion russe le 24 février, et plus de 1 143 civils ont été blessés. Ces chiffres sont effroyables, mais nous craignons que la réalité ne soit bien pire.

La Norvège condamne fermement toute violation des cessez-le-feu humanitaires. Nous sommes choqués par les informations faisant état d'attaques ciblées contre des civils fuyant la guerre.

Nous demandons instamment à la Russie d'assurer un passage sûr et immédiat pour ceux qui veulent fuir Marioupol ou d'autres zones dans le pays qui sont touchées par la guerre.

L'espace humanitaire doit être restauré et il doit être protégé pour pouvoir assurer un accès humanitaire continu et durable.

La Russie doit mettre fin à cette guerre maintenant. La Russie doit retirer toutes ses forces. Et s'engager de bonne foi sur la voie d'une solution politique.

Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de constater que la mission d'experts dans le cadre du mécanisme de Moscou de l'OSCE a commencé son travail. Notre Organisation contribue désormais au travail de documentation et de recueil de preuves d'éventuels abus ou violations des droits de l'homme, de violations du droit international humanitaire et d'éventuels crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par les forces russes, avec le soutien de la Biélorussie, sur le territoire de l'Ukraine. La Russie et la Biélorussie devraient prendre acte du fait que ce mécanisme établira méticuleusement les faits et débouchera sur un rapport écrit, de sorte que des affaires puissent être portées devant d'autres institutions internationales dans le but de demander des comptes aux individus à tous les niveaux.

Enfin, permettez-moi également de remercier la Secrétaire générale et les autres membres du personnel des structures et institutions de l'OSCE pour les efforts qu'ils ont consentis pour faire face à cette situation. Nous devrions mettre à disposition toutes les compétences adéquates dont dispose notre Organisation pour répondre à cette situation.

L'OSCE est aussi bonne que ses États participants lui permettent de l'être. Utilisons – nous tous– cette Organisation conformément à ses objectifs. Il n'est pas acceptable qu'un État participant en particulier semble vouloir uniquement entraver et limiter la Présidence et les structures de l'OSCE. Ce Conseil n'est pas un canal de propagande.

Contribuons tous à rétablir la paix et la stabilité dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE.

Merci.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MOLDAVE

Monsieur le Président,

La République de Moldavie condamne fermement l'acte de guerre posé par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Cet acte constitue une atteinte flagrante au droit international et une grave violation des principes fondamentaux de notre Organisation. La guerre en Ukraine se déroule juste à la frontière de mon pays.

Nous avons exhorté la Fédération de Russie à cesser d'utiliser la force militaire et à revenir au dialogue et à la diplomatie, seuls moyens d'assurer la paix et la stabilité sur notre continent. Les actions militaires qui se poursuivent n'aident pas et ne peuvent pas aider les discussions et les négociations en cours entre Kiev et Moscou.

Ces dernières semaines, nous avons tous été les témoins d'un bombardement violent sur des infrastructures civiles qui a causé des pertes en vies humaines innocentes. Soyons clairs : il ne saurait y avoir d'excuses à de telles actions qui représentent une violation flagrante du droit international humanitaire.

En sa qualité de pays neutre, la République de Moldavie s'attache en priorité à aider les personnes qui sont touchées directement par l'attaque armée contre l'Ukraine et qui cherchent un refuge.

Plus de 340 000 personnes ont franchi notre frontière depuis le début de la guerre. Quelque 104 000 d'entre elles ont décidé de rester en Moldavie. Il s'agit en majorité absolue de femmes et d'enfants.

Cela représente un effort considérable pour un pays comptant moins de trois millions d'habitants. Malgré les grandes difficultés rencontrées, nous sommes résolu à les aider, et nous le ferons aussi longtemps qu'il le faudra.

En même temps, le soutien de la communauté internationale pour relever ces défis reste indispensable et nous sommes reconnaissants à nos partenaires de l'aide humanitaire que nous recevons de leur part et de leur assistance pour réorienter le flux des réfugiés qui souhaitent se rendre dans d'autres pays.

Mais, d'abord et avant tout, l'aide d'urgence et l'intervention de la communauté internationale sont indispensables pour mettre fin aux actions militaires et rétablir la paix.

Monsieur le Président,

La présence de l'OSCE sur place reste l'un de ses outils les plus importants, qui permet à ses États participants de recevoir des informations impartiales en provenance du terrain. Et la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO) a prouvé son utilité. Compte tenu des débats en cours à ce sujet au sein de l'OSCE, nous saisissons cette occasion pour exprimer notre ferme soutien en faveur de la prorogation du mandat de la MSO.

En conclusion, nous tenons à exprimer notre pleine solidarité avec l'Ukraine, son peuple et ses autorités élues démocratiquement. La République de Moldavie réaffirme son soutien ferme et inébranlable à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La Moldavie n'a jamais reconnu l'annexion illégale de la Crimée à laquelle il a été procédé il y a huit ans, ni la prétendue déclaration d'indépendance, le mois dernier, des deux entités autoproclamées de l'Ukraine.

Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AUSTRALIENNE
(PARTENAIRE POUR LA COOPÉRATION)**

Merci, Monsieur le Président.

L'Australie prend la parole aujourd'hui pour condamner elle aussi, dans les termes les plus fermes possibles, l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Fédération de Russie.

Le Gouvernement australien est solidaire de l'Ukraine, ainsi que de ses alliés et partenaires, pour faire rendre des comptes à la Russie.

Les actions de la Fédération de Russie constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de son interdiction du recours à la force. Ce pays a attaqué illégalement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

L'invasion russe n'a aucune validité ni justification en droit international.

Monsieur le Président, l'invasion russe a suscité à juste titre et suscite toujours une réaction très forte de la part des pays de l'ensemble de la région indopacifique.

La liste de pays « inamicaux » établie par la Fédération de Russie illustre ce point : aux côtés de toute une série de pays européens et d'autres pays, vous y trouverez également l'Australie, le Japon, les États fédérés de Micronésie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et Singapour.

Monsieur le Président, les actions illégales de la Russie constituent une grave menace pour la stabilité internationale et le respect fondamental de l'indépendance souveraine et de l'intégrité territoriale, principes essentiels de l'ordre mondial fondé sur des règles.

Sous le Président Poutine, la Russie a forgé des prétextes pour son agression non provoquée contre son voisin démocratique.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie s'accompagne d'une vaste campagne de désinformation et de propagande, à la fois en Russie même et au niveau international. Chaque jour, les Russes doivent naviguer dans un monde caractérisé par les mensonges et la désinformation propagés par leur propre gouvernement, alors que les voix indépendantes sont réduites au silence.

L'Australie se tient aux côtés de ses partenaires internationaux pour contester ces discours fallacieux.

Elle estime que la communauté de l'OSCE a un rôle déterminant à jouer pour dénoncer la désinformation et la propagande russes.

Monsieur le Président, l'Australie se concerte avec les gouvernements du monde entier pour s'assurer que la Russie paie un prix élevé pour son invasion de l'Ukraine.

En coopération avec nos partenaires, nous avons adopté rapidement des sanctions sévères à l'encontre de plus de 450 importantes personnalités et entités russes responsables d'avoir cherché à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

L'Australie a débloqué également 70 millions de dollars australiens d'aide militaire défensive à l'Ukraine pour la soutenir dans la défense déterminée de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Et nous avons débloqué une première tranche de 35 millions de dollars australiens d'aide humanitaire immédiate pour couvrir les besoins urgents des Ukrainiens.

Au niveau mondial, les sanctions ont un coût très élevé pour la Russie pour son agression non provoquée et inacceptable contre l'Ukraine.

L'Australie continuera de contribuer à faire en sorte que la Russie soit tenue responsable de la guerre d'agression qu'elle mène en Ukraine.

Monsieur le Président, je tiens également à souligner que l'Australie soutient fermement l'invocation du mécanisme de Moscou. Alors que nous voyons et déplorons quotidiennement les attaques aveugles perpétrées contre des civils innocents par les forces russes, il est d'une importance cruciale d'établir les faits et les circonstances en rapport avec les incidences de l'invasion russe de l'Ukraine sur le plan humanitaire, des droits humains et juridique. Pour la même raison, le Gouvernement australien s'est associé à 38 autres pays pour saisir la Cour pénale internationale de la situation en Ukraine.

Nous devons veiller à ce que les crimes de la Russie ne restent pas impunis.

En conclusion, Monsieur le Président, l'Australie réaffirme son soutien inébranlable à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi qu'aux Ukrainiens.

Nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine.

Nous demandons à la Russie de cesser toute action hostile et de retirer immédiatement toutes ses forces d'Ukraine.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1363

17 March 2022

Annex 14

FRENCH

Original: ENGLISH

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE

Monsieur le Président,

Je souscris pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne, mais souhaite exercer mon droit de répondre à la délégation biélorusse.

Aucun responsable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis par la Russie, avec le soutien de la Biélorussie, en Ukraine, n'échappera à sa responsabilité, notamment personnelle, qu'il s'agisse des cerveaux de ces crimes horribles, des commandants militaires ou des soldats ordinaires, des ouvriers des usines qui ont fabriqué les bombes devant être larguées sur les villes ukrainiennes, des propagandistes ou des diplomates.

Le meilleur moyen de l'éviter consiste à vous dissocier de tous ces crimes de guerre, à les condamner et à vous associer à la communauté internationale pour mettre fin à cette effusion de sang. N'en soyez pas les complices.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Nous constatons une fois de plus que les représentants de la Pologne abusent des pouvoirs de la présidence de l'OSCE pour tenter d'imposer à l'Organisation une interprétation unilatérale des événements qui se déroulent en Ukraine. Laissez-nous vous donner une image complète de ce qui se passe.

Commençons par le crime odieux commis le 14 mars par les formations armées ukrainiennes, qui ont lancé un missile tactique Tochka-U depuis les environs de la ville de Krasnoarmeysk contre un quartier densément peuplé du centre de Donetsk. Les forces de défense aérienne de la République populaire de Donetsk (RPD) ont réussi à abattre le missile, évitant ainsi des conséquences tragiques à plus grande échelle. Néanmoins, les fragments mortels du missile abattu ont coûté la vie à 21 personnes et en ont blessé plus de 30. De jeunes enfants figuraient parmi les victimes. Le missile utilisé par les formations armées ukrainiennes contenait des armes à sous-munitions, dont l'utilisation est interdite par le droit humanitaire.

Les images vidéo macabres publiées par les médias de Donetsk montrent les dégâts causés par cette attaque à la roquette : des civils coincés en pleine heure de pointe dans une rue fréquentée près d'une agence bancaire. Il n'y avait aucune position de tir des forces armées dans les environs et la frappe visait délibérément la population civile. Il est impossible de rester impassible devant le spectacle d'un couple de personnes âgées qui ont perdu l'usage de leurs jambes et sont allongées sur le trottoir, main dans la main, dans l'attente d'une ambulance. Il est impossible de ne pas frémir en voyant les autres victimes – des cadavres ensanglantés gisant sans tête, bras ou jambes.

Nous sommes scandalisés par le fait que la Présidence de l'OSCE et la majorité des États participants ont délibérément ignoré cette horrible tragédie. Il n'y a eu ni condoléances ni plaintes en rapport avec le crime de guerre commis par les formations ukrainiennes contre des civils innocents. Le Président en exercice de l'OSCE, le ministre polonais des Affaires étrangères Zbigniew Rau, qui s'adressait ce jour-là au Conseil de sécurité de l'ONU, n'a pas non plus rappelé l'incident de quelque manière que ce soit. Il a ensuite insisté que « l'impartialité finit là où commencent les violations flagrantes du droit international et

humanitaire ». Comme nous pouvons le constater, ces mots ne veulent rien dire pour lui lorsqu'ils s'appliquent aux habitants de Donetsk – c'est comme si ces personnes n'existaient absolument pas – ni, cela va sans dire, pour ceux qui ont ouvertement pris le parti des formations armées ukrainiennes et se sont solidarisés *de facto* avec leurs atrocités, en violation du droit international et humanitaire. Il est impossible, sinon, d'expliquer l'absence totale de réaction à cet incident de la part de la direction de l'OSCE.

Il convient de noter que les séquences filmées déchirantes montrant les conséquences de cette attaque inhumaine ignoble ont été largement utilisées par le Gouvernement ukrainien et la propagande occidentale pour illustrer les prétendues frappes des forces armées russes contre Kiev. Cela fait partie de leur répertoire de mensonges.

L'utilisation d'un missile Tochka-U a été signalée de nouveau le lendemain contre la ville de Makiivka dans la RPD. Selon les autorités, une attaque menée par des formations armées ukrainiennes dans la soirée du 15 mars contre le quartier résidentiel de Solnechny a fait quatre victimes, dont un enfant. Fort heureusement, ce missile envoyé par le régime de Kiev comme un « salut » aux civils a aussi été abattu, sinon une catastrophe bien plus grande n'aurait pu être évitée.

En outre, le 12 mars, des bombardements utilisant d'autres types d'armes ont détruit de nombreuses maisons à Donetsk ainsi qu'une mosquée dans le district urbain de Kuibyshevskiy. Tout cela confirme une fois de plus que le gouvernement nationaliste de l'Ukraine est déterminé à continuer de mener une guerre contre la population civile de la RPD et de la République populaire de Louhansk (RPL), comme il le fait depuis huit ans que dure son opération punitive dans le Donbass.

L'opération militaire spéciale russe en Ukraine a pour but de mettre fin à la violence armée. Des frappes ciblées sont effectuées exclusivement contre des installations militaires, dont environ 4 000 ont été détruites depuis le début de l'opération.

Qui plus est, des points de rassemblement de mercenaires étrangers et leurs bases de transit, y compris des dépôts d'armes, ont été éliminés. Le 13 mars, une frappe de haute précision a neutralisé des centres d'entraînement militaire dans la ville de Starichi et sur le terrain d'entraînement militaire de Yavoriv, dans la région de Lviv. Des installations d'entraînement et de coordination des combats y étaient mises à disposition pour les étrangers avant leur déploiement dans les zones d'opérations de combat contre les troupes russes. Et quelque temps auparavant, un groupe important de mercenaires avait été éliminé à Tchernihiv. Nous notons qu'un certain nombre de pays soutiennent consciemment l'envoi de « soldats de fortune » pour qu'ils prennent part à des opérations de combat en Ukraine. Nous insistons sur le fait que l'entière responsabilité de la mort de cette catégorie de citoyens étrangers en Ukraine incombe uniquement aux dirigeants des États qui approuvent ce type de « tourisme militaire ». Nous attirons également l'attention sur le fait que, dans un certain nombre de pays de l'OTAN, ces mercenaires sont sélectionnés, interviewés et recrutés dans les missions diplomatiques ukrainiennes et que la logistique de leur passage de frontière est assurée.

En outre, bon nombre de pays de l'Alliance continuent de fournir des armes létales aux formations ukrainiennes, et ce sont les civils et les infrastructures civiles qui en pâtissent. Dernièrement, le Congrès américain a approuvé les paramètres du budget du pays pour la

prochaine année fiscale. Il prévoit l'allocation d'environ 3 milliards de dollars des États-Unis pour la fourniture d'armes létales à l'Ukraine. Hier, les États-Unis d'Amérique ont annoncé leur intention de transférer prochainement au régime de Kiev 800 systèmes portatifs de défense aérienne, des milliers de systèmes antichars, d'armes légères et de lance-grenades et jusqu'à 20 millions de cartouches. En outre, il est prévu d'allouer 500 millions d'euros provenant des fonds de l'Union européenne pour des armes et des articles militaires, dont une partie non négligeable sera financée par la Facilité européenne pour la paix. Quelle ironie diabolique ! D'après Orwell, « La guerre, c'est la paix,.../... ».

Il est bien clair que l'Occident ne s'intéresse pas aux spécificités des liens historiques étroits entre les peuples de Russie et d'Ukraine dans toute leur complexité et qu'il considère le territoire de notre pays voisin exclusivement comme une arène de confrontation géopolitique avec le gouvernement russe par le biais d'un soutien militaire aux formations armées ukrainiennes, y compris les voyous néo-nazis. Cela ne ressemble nullement à de la préoccupation pour le sort des Ukrainiens eux-mêmes. Nous tenons à souligner que les décisions de l'Occident de renforcer militairement l'Ukraine visent délibérément à prolonger les hostilités, à exacerber la situation de la population civile et à aggraver la crise humanitaire dans la région.

Par ailleurs, des faits sont actuellement révélés sur l'envoi d'armes en Ukraine sous couvert d'aide humanitaire. Par exemple, le 15 mars, les médias italiens ont rapporté que des employés de l'aéroport Galileo Galilei de Pise avaient découvert divers types d'armes ainsi que des uniformes et des explosifs dans des boîtes marquées comme du fret humanitaire et destinées à la ville frontalière polonaise de Rzeszów, d'où elles seraient transférées en Ukraine. Les choses en sont arrivées au point où le syndicat des travailleurs de l'aéroport, scandalisé, a refusé de charger la cargaison à bord de l'avion. Dans un autre cas, le citoyen letton Mārtiņš Viļums a été « démasqué ». Selon les médias ukrainiens, il livre régulièrement des marchandises militaires dans la région de Vinnitsia via la Pologne dans un minibus portant la mention « Aide humanitaire ».

À l'aide des armes qui leur sont remises, les formations ukrainiennes, entraînées par des soi-disant « instructeurs » de pays de l'OTAN aux opérations en zone urbaine, n'hésitent pas à employer des méthodes et des formes de combat précédemment « testées » au Moyen-Orient avec le soutien des mêmes pays occidentaux. S'abritant derrière des civils qui leur servent de « boucliers humains » et plaçant des positions de tir dans des zones résidentielles densément peuplées, à proximité et à l'intérieur d'installations publiques, d'écoles et d'hôpitaux, les nationalistes armés font ainsi de nombreuses victimes innocentes.

Par exemple, dans la ville libérée de Volnovakha en RPD, des formations ukrainiennes ont utilisé le bâtiment de l'hôpital municipal comme position de tir. Un médecin de l'hôpital l'a confirmé dans une interview vidéo (en accès libre) avec les médias. Il a déclaré que des lance-grenades et des armes légères avaient été positionnés dans les étages du bâtiment et que la maternité avait été semée d'explosifs. Pendant que les nationalistes tiraient depuis les fenêtres de l'hôpital, les médecins et les patients (il y en avait environ cinq cents) se réfugiaient au sous-sol. Ensuite, pendant leur repli, les formations ukrainiennes ont bombardé le bâtiment de l'hôpital à partir d'un char et d'un lance-roquettes multiple Grad. Le 13 mars, le comité d'enquête de la Fédération de Russie a ouvert une enquête pénale sur les événements survenus à l'hôpital de Volnovakha.

Voici un autre exemple. Pendant la libération de la ville de Popasna en République populaire de Louhansk, des unités de la milice populaire de la RPL ont découvert des sites où des civils avaient été massacrés près de la voie ferroviaire de la ville. Les forces ukrainiennes en repli auraient fait sortir les habitants des sous-sols et se seraient abritées derrière eux en les prenant comme « boucliers humains ». Ceux qui résistaient ou tentaient de fuir étaient abattus.

Cette semaine, c'est à Marioupol que la situation est devenue la plus critique, avec des centaines de milliers de civils qui ont été pris en otage de cette manière-là. Les nationalistes ukrainiens ont miné toutes les routes d'accès à la ville, fait sauter des ponts et transformé des zones résidentielles, des jardins d'enfants et écoles, des installations médicales et d'autres infrastructures civiles en points d'appui militaires. Tous les appels lancés par la partie russe aux autorités de Kiev pour faire en sorte que les civils puissent se déplacer vers des zones sûres ont été totalement ignorés. Le 14 mars, dans le cadre de leurs opérations actives, des unités d'opérations spéciales des forces armées russes sont parvenues à détruire des postes de tir installés par les nationalistes à la périphérie de la ville. L'opération de percée vers Marioupol a permis d'ouvrir des couloirs humanitaires et de commencer l'évacuation de ses habitants, pour lesquels plus de 200 bus ont été organisés. En plus du convoi de véhicules privés, le personnel national de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (MSO) a également quitté la ville.

À propos, selon des informations fiables reçues directement de Marioupol, plusieurs véhicules de la MSO ont été remis clés en main, dès février, aux combattants du bataillon nationaliste Azov. Cependant, lors des observations qu'elle a faites au Conseil permanent les 3 et 7 mars, la Secrétaire générale de l'OSCE, M^{me} Helga Schmid, a affirmé que « les membres de la mission recrutés localement continuent d'utiliser ... /... les véhicules [de la MSO] pour déplacer des gens » et que « les suggestions non fondées selon lesquelles des forces militaires les auraient réquisitionnés sont dangereuses. Cela met en danger la vie de .../... ceux qui utilisent les véhicules au logo de l'OSCE.../... pour continuer d'évacuer et de déplacer des personnes ». Cela appelle une question pour M^{me} Schmid : avez-vous été mal informée sur ce que sont devenus les véhicules au logo de la MSO à Marioupol ou avez-vous caché délibérément le fait qu'ils étaient tombés entre les mains du bataillon nationaliste ukrainien Azov ? Et pourquoi n'avez-vous pas révélé le fait que les combattants d'Azov avaient menacé de violence le personnel local de la MSO ? Pouvez-vous le confirmer, maintenant que le personnel de la Mission a quitté Marioupol ?

Le 16 mars, cette ville a connu une autre provocation horrible et barbare. Quelques jours auparavant, des combattants d'Azov avaient rassemblé des centaines de civils, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, dans le bâtiment du théâtre d'art dramatique de Marioupol. L'intérieur du bâtiment était truffé d'explosifs, comme des habitants de Marioupol qui avaient réussi à évacuer la ville l'avaient déjà rapporté alors. Une femme de Marioupol en avait parlé dans une vidéo (disponible dans les médias). De plus, le 13 mars, étaient apparus sur des réseaux sociaux des récits de témoins oculaires indiquant que les nationalistes ukrainiens étaient en train de préparer une telle provocation. Hier, le bâtiment a été bombardé – de même que les civils qui s'y étaient réfugiés. Selon le ministère russe de la Défense, aucune frappe aérienne n'a été effectuée par l'armée russe, et le bâtiment n'a jamais été considéré comme cible. Les nationalistes ukrainiens ont commis un crime sanglant de plus, en fait un acte de terrorisme, contre les habitants de Marioupol.

Abordons maintenant le sujet de l'évacuation de la population civile. Guidée principalement par des considérations humanitaires et afin d'assurer la sécurité des civils, la Fédération de Russie a ouvert chaque jour un certain nombre de couloirs humanitaires dans les régions de Kiev, Tchernihiv, Sumy et Kharkiv (au moins treize fois déjà). La partie russe a également accepté chaque jour tous les couloirs humanitaires supplémentaires proposés par le Gouvernement ukrainien. Dans le même temps, pas un seul couloir d'évacuation vers la Fédération de Russie n'a été confirmé par les autorités de Kiev. Et ce, bien que la Russie ait déjà reçu plus de 2,6 millions de demandes émanant de près de 2 000 localités d'Ukraine et contenant les noms et adresses de personnes souhaitant spécifiquement se rendre sur le territoire de notre pays.

Pourtant, on les empêche absolument de se rendre en Russie. L'autre jour, dans la région de Sumy, par exemple, des nationalistes ukrainiens ont arrêté quelque 450 civils qui voulaient partir pour la région de Kursk, en Fédération de Russie, et les ont obligés à faire demi-tour. Hier, près de Kharkiv, des nationalistes ukrainiens ont bombardé un convoi de réfugiés, tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres. En outre, plus de 6 000 personnes originaires de 22 pays sont toujours retenues en otage par les nationalistes dans toute la zone d'hostilités, tout comme les équipages de 70 navires étrangers bloqués dans les ports maritimes ukrainiens en raison de l'extrême danger de mines dans les eaux intérieures et la mer territoriale de l'Ukraine créé par le régime de Kiev et aussi en raison d'éventuelles provocations des forces armées ukrainiennes depuis la côte.

Les actions du Gouvernement ukrainien, qui refuse à ses citoyens le droit d'évacuer en toute sécurité vers la Russie, semblent avoir pour but de créer une crise humanitaire en Europe. Ainsi, les personnes en provenance d'Ukraine continuent d'arriver en grand nombre dans les pays de l'UE. Malgré tous les obstacles, depuis le début de l'opération militaire spéciale, la Fédération de Russie a permis à plus de 258 000 personnes, dont 56 100 enfants, de rejoindre son territoire en toute sécurité. Plus de 9 500 installations d'hébergement temporaire continuent de fonctionner dans notre pays.

Dans le même temps, toutes les conditions nécessaires à une vie paisible et sûre sont en train d'être créées dans les territoires libérés des nationalistes ukrainiens, et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire est assuré pour la population. Il y a déjà eu 349 actions humanitaires qui ont permis de livrer quelque 3 000 tonnes de fournitures d'aide humanitaire.

Nous attirons l'attention sur des tentatives d'instrumentalisation de la mort, le 13 mars, d'un citoyen américain, Brent Reno, qui portait une carte de presse du New York Times. Selon son collègue, qui se trouvait à ses côtés au moment du bombardement à la périphérie de la ville d'Irpine, dans la région de Kiev, le citoyen américain a été tué par le bombardement à partir d'un poste de contrôle appartenant aux formations ukrainiennes, qui contrôlaient totalement cette ville. Néanmoins, nous n'avons cessé d'entendre depuis, y compris de la part de représentants officiels de plusieurs pays, des accusations infondées dirigées contre l'armée russe au sujet de la mort de M. Reno.

Quant aux allégations entendues dans cette salle concernant la nature de l'opération militaire spéciale de la Russie, comme nous pouvons le constater, un certain nombre d'États participants s'obstinent à vouloir passer sous silence les manifestations de nationalisme agressif, de néonazisme et de xénophobie en Ukraine. Les partisans de ces idées parmi les habitants de l'Ukraine, qui ont été encouragées après le coup d'État de février 2014 et qui

entretiennent des sentiments de haine et de violence contre la Russie et tout ce qui est russe, ne suscitent pas de condamnation en Occident. Nous sommes extrêmement surpris aussi que la direction et les fonctionnaires de l'OSCE choisissent de ne pas réagir à cet égard.

Le 15 mars, lors d'un téléthon diffusé à une très large audience sur la chaîne de télévision nationale ukrainienne 24, le présentateur Fahrudin Sharafmal a appelé en direct à tuer les Russes avec leurs enfants. Il a notamment cité l'un des organisateurs et superviseurs de l'Holocauste, le nazi et criminel de guerre Adolf Eichmann : « Pour détruire une nation, il faut d'abord détruire ses enfants ». S'adressant aux Russes d'Ukraine, le présentateur de télévision ukrainien a déclaré qu'il adhérerait à la doctrine d'Eichmann et ferait tout ce qui est en son pouvoir pour que les Russes et leurs enfants ne vivent jamais sur notre terre. Il a insisté en disant que s'il avait l'occasion d'éliminer des Russes, il le ferait « certainement », promettant d'être « l'un des premiers » à massacrer des familles russes. La vidéo de cette émission est en accès libre. J'aimerais entendre à ce sujet la réaction de la Présidence et de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Teresa Ribeiro. Ou bien allez-vous une fois de plus garder honteusement le silence ? Il faut le rappeler : la réhabilitation et la promotion de l'idéologie du nazisme, qui n'a pas droit de cité et ne saurait avoir sa place sur le continent européen ni nulle part ailleurs, sont depuis longtemps très actives en Ukraine.

De fait, en parlant des pays européens, nous attirons l'attention sur les manifestations de russophobie – absolument inadmissibles pour des États civilisés – qui s'expriment par le harcèlement de personnes ordinaires et par le rejet, pour des raisons politiques, des activités professionnelles de personnalités russes dans les domaines de la science, de la culture et des arts. Les Russes sont en train d'être « effacés » de l'histoire de l'Europe. Dans cette salle également, il y a eu de nombreuses occasions où des propos offensants sur la Russie, inacceptables pour une diplomatie professionnelle, ont été tenus, reléguant les collègues qui les ont exprimés au niveau, pour ne pas dire plus, de vendeurs de journaux. Je n'ai qu'une chose à dire à ce sujet : méfiez-vous. L'Europe est déjà passée par là à de nombreuses reprises dans ses relations avec la Russie – et cela n'a jamais donné de bons résultats. Cela n'en donnera pas non plus maintenant, même si les dirigeants des pays occidentaux ne s'inquiètent pas trop de voir leur population payer le manque de vision des politiques russophobes, une fois de plus subordonnées – comme cela s'est déjà produit plus d'une fois – aux intérêts transocéaniques.

Pour conclure, nous exprimons une fois de plus notre déception face aux tentatives d'un groupe d'États participants de faire pression sur l'OSCE pour qu'elle serve les intérêts de la confrontation géopolitique avec la Russie. Nous exhortons la Présidence polonaise à revenir à la raison, à ne pas détruire les opportunités de dialogue constructif au sein de notre Organisation et à cesser de restreindre les différents domaines d'activité de l'OSCE. Afin de trouver une issue à la crise actuelle, nous devons abandonner la vision fragmentée de ce qui se passe et tenir dûment compte des relations de cause à effet en discernant bien toute la portée des contingences historiques qui président au développement des États.

Nous demandons que cette déclaration soit jointe au journal de la séance du Conseil permanent d'aujourd'hui.

Nous vous remercions de votre attention.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE

Monsieur le Président,

Je souhaite utiliser mon droit de répondre à la déclaration de la délégation russe.

Le représentant russe a fait une fois de plus un panaché de propagande et de fausses informations.

Je me suis toujours demandé d'où venaient l'enthousiasme et la créativité dont les diplomates russes font preuve lorsqu'ils présentent les éléments de discussion et les instructions de leur capitale.

Mais, hier, Vladimir Poutine, a parfaitement répondu à ma question. Je cite : « Tout peuple, en particulier le peuple russe, sera toujours capable de distinguer les vrais patriotes des racailles et des traîtres, et de les recracher comme un moucheron qui serait entré accidentellement dans leur bouche. » Fin de citation.

Le régime russe actuel vient de franchir un point de non-retour. Aujourd'hui, en Russie, tout n'est qu'une question de loyauté envers l'État. Et tous ses citoyens, en particulier ceux qui servent l'État, doivent prouver leur loyauté. Un jour, leur affectation ici prendra fin et ils devront rentrer en Russie, une nouvelle Russie.

Cependant, comme je l'ai déclaré à de nombreuses reprises, si vous avez des preuves, veuillez les apporter devant les tribunaux.

L'Ukraine a déjà engagé un certain nombre de procédures où ces preuves peuvent être présentées.

Et nous allons intensifier nos efforts sur le front juridique afin de traduire tous les responsables en justice. Pour tout ce qu'ils ont fait contre l'Ukraine.

Pour tout ce qu'ils ont fait contre notre peuple. Pour chaque acte de terrorisme des troupes russes sur le territoire de notre État.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, la Cour internationale de justice a rendu hier sa décision dans laquelle elle exige de la Russie qu'elle cesse ses hostilités.

Hier, le Président ukrainien s'est entretenu avec Karim Khan, procureur de la Cour pénale internationale (CPI), à La Haye.

M. Khan est déjà en Ukraine et il a déjà commencé à travailler.

Il a par ailleurs transmis à la Fédération de Russie une requête officielle demandant à Moscou de participer activement à cette enquête.

Mais je doute fort de la coopération de Moscou.

Car, dans la Russie moderne, tout n'est qu'imposture.

Son armée. Son économie. Son histoire, tout.

La Russie a besoin de ces impostures pour poursuivre son entreprise de destruction et pour infliger de nouvelles souffrances à des innocents.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Ce Conseil permanent est un Conseil permanent remarquable. Il restera dans l'histoire de cette Organisation, dans l'histoire de l'OSCE.

Lorsque ce Conseil a été ajourné pour la pause déjeuner, nous sommes tous – les collègues présents dans la salle et ceux qui nous suivent en ligne – sortis de séance sous la menace. Je suis diplomate depuis plus de 25 ans et, de toute ma carrière, je n'ai jamais rien vécu de tel.

Le représentant de la délégation russe nous a tous menacés ouvertement. Il a menacé ouvertement et directement ses collègues ici. Il a menacé ouvertement et directement nos concitoyens respectifs dans les États de l'OSCE.

Ces dernières semaines, nous avons tous entendu dans cette enceinte des allégations, des distorsions de l'histoire et des mensonges tout à fait inacceptables de la part de la délégation russe auprès de l'OSCE. Et nous avons répondu à ces allégations. Sans surprise, ce fut à nouveau le cas aujourd'hui.

Mais les menaces proférées ici aujourd'hui au nom du Gouvernement russe par le représentant de la délégation russe auprès de l'OSCE portent ces allégations de la délégation russe à un tout nouveau niveau inédit.

La délégation russe a décidé de ne participer à la séance du Conseil permanent d'aujourd'hui que via Zoom. Elle n'a pas eu le courage de proférer ses menaces en présentiel.

Mais cela n'a pas d'importance.

Je n'aborderai pas les innombrables mensonges débités une fois de plus ici aujourd'hui par la délégation russe et ses distorsions absurdes de l'histoire. Mais soyez assurés que nous nous souviendrons de tout ce que vous avez dit aujourd'hui.

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1363

17 March 2022

Annex 18

FRENCH

Original: GERMAN

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Le représentant russe vient de nous dire, dans sa nouvelle intervention, qu'il a une différence entre mises en garde et menaces et il s'est référé, ce faisant, à l'histoire.

Je souhaite répondre au représentant de la Fédération de Russie. Si vous mettez en garde contre une chose sur laquelle vous avez une influence, il s'agit d'une menace.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1363

17 March 2022

Annex 19

FRENCH

Original: ITALIAN

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE

Merci, Monsieur le Président.

Je souhaite exercer mon droit de réponse.

Je fais référence à la déclaration du délégué russe et, en particulier, à ce qu'il a dit qu'il s'est produit à l'aéroport de Pise en Italie. À cet égard, je crains que la Fédération de Russie n'ait pas pris en considération l'intégralité du contenu des informations parues dans la presse italienne et qu'elle ait choisi au contraire de faire des références sélectives.

Je suis certain que la délégation russe aura lu dans cette même presse que l'autorité compétente, le Commandement des opérations interforces (Covi), a communiqué toutes les informations relatives au matériel destiné à l'Ukraine, qui a été dûment chargé à bord d'un avion civil.

Nous pensons qu'il est très important de citer les informations dans leur intégralité et non de manière partielle et trompeuse.

Je demande officiellement que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION NORVÉGIENNE

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'exercer mon droit de réponse.

Nous assistons chaque semaine dans ce Conseil à des tentatives de la délégation de la Fédération de Russie, pays agresseur, de créer un alibi pour son invasion militaire de l'Ukraine, qui constitue en fait une violation flagrante de son intégrité territoriale et des obligations et principes fondamentaux du droit international.

Si la Russie se souciait des crimes de guerre, des pertes civiles et de la situation humanitaire générale en Ukraine, elle arrêterait la guerre, retirerait ses troupes et cesserait de bombarder des logements, des hôpitaux et des écoles dans toute l'Ukraine.

Je voudrais demander de nouveau instamment aux collègues russes de cesser d'émettre de fausses accusations et de faire comprendre à Moscou que cette guerre doit être stoppée immédiatement.

Monsieur le Président,

Pour information, nous aurions préféré que la Russie participe également aux débats menés dans le cadre de ce Conseil sous le point 1 de l'ordre du jour, tel que ce dernier a été formulé soigneusement par la Présidence. Comme le collègue canadien l'a déclaré ce matin, je crois que le libellé de ce point de l'ordre du jour est le meilleur compromis que nous puissions trouver.

Merci.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le Président,

Je n'avais pas l'intention de m'exprimer sous ce point de l'ordre du jour, dont l'intitulé trompeur est atterrant pour le Canada. Je voudrais cependant exercer mon droit de répondre à la déclaration faite par M. Buyakevich. Je demanderais que cette réponse soit jointe au journal de la séance, avec mon droit de réponse précédent à la Biélorussie au titre du point principal de l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

L'Ambassadeur de Russie, Aleksander Lukashevich, n'est pas présent parmi nous pour représenter son pays aujourd'hui. Je regrette profondément qu'il ne considère pas cette catastrophe humanitaire comme digne de son engagement, ni en personne ni même virtuellement, et encore moins digne de la moindre expression de remords ou d'empathie, comme notre collègue islandais l'a relevé la semaine dernière. Et pourtant, malgré son absence d'engagement, je suis certain, comme nous l'avons vu précédemment, que les observations faites aujourd'hui par Maxim Buyakevich apparaîtront plus tard dans la journée sur mid.ru comme ayant été prononcées par l'Ambassadeur Lukashevich. Cela ne sera qu'un petit mensonge de plus, à bien des égards insignifiant par rapport à la liste de mensonges que nous venons d'entendre, mais néanmoins symbolique en termes de valeur que le Gouvernement russe accorde à la vérité. Comme nous le constatons de plus en plus régulièrement, la Fédération de Russie utilise ce Conseil pour perpétuer le discours fallacieux qu'elle tient à l'intention de sa propre population.

Monsieur le Président,

Pendant huit ans, un cessez-le-feu précaire mais globalement stable a été maintenu le long de la ligne de contact dans le Donbass. Pendant huit ans, l'Ukraine n'a pas tenté d'attaquer les zones occupées du Donbass ou de les reprendre par la force.

Et pourtant, la Russie voudrait nous faire croire que, pour on ne sait quelle raison, au moment même où 200 000 soldats russes étaient finalement pleinement en place, après un an de préparation et de renforcement de son dispositif, que l'Ukraine aurait décidé, pour l'une ou l'autre raison, que le moment était venu pour elle de lancer une attaque contre ces zones. Et la

Russie voudrait nous faire croire que c'est pour cette raison qu'elle a envahi l'Ukraine. C'est ridicule et ce n'est pas la raison pour laquelle elle l'a envahie. C'est l'un des mensonges fondamentaux par lesquels la Russie a tenté de justifier son injustifiable guerre d'agression contre l'Ukraine. À partir de là, tout n'a été que nouveaux mensonges de la Russie pour tenter rétroactivement de justifier davantage sa décision de déclencher une guerre contre l'Ukraine et ses décisions quotidiennes ultérieures de prendre pour cible des civils, des hôpitaux, des centres médicaux et des bâtiments, tel que le théâtre d'art dramatique de Marioupol, utilisé pour mettre des civils à l'abri des bombardements russes.

Mais tous ces mensonges reposent sur un mensonge encore plus fondamental, qui est la véritable raison pour laquelle la Russie a déclenché cette guerre. C'est un mensonge qui n'existe que dans l'esprit des autoritaires tel que Vladimir Poutine : le mensonge que l'Ukraine n'est pas une véritable nation, que le peuple ukrainien n'existe pas réellement. Mais le peuple ukrainien existe bel et bien, en tant que nation unie par-delà les lignes ethniques, religieuses et linguistiques, uni plus que jamais depuis l'agression russe contre sa souveraineté en 2014. Et le peuple ukrainien s'est mobilisé en réponse à l'invasion de son pays par Poutine. Il a prouvé sans équivoque son attachement à la souveraineté de sa nation, à son droit d'élire ses propres dirigeants et de faire ses propres choix. Il a prouvé son attachement aux droits de la personne, au renforcement de la primauté du droit et à élever ses enfants ainsi qu'à construire l'Ukraine dans la paix et sans agression russe.

Les pertes en vies humaines subies dans toute l'Ukraine sont profondément tragiques. Si seulement la Russie n'avait pas déclenché cette guerre contre l'Ukraine, toutes ces souffrances déchirantes endurées par le peuple ukrainien auraient été évitées.



1363^e séance plénière

Journal n° 1363 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

Puisque le représentant russe, non satisfait d'utiliser cette enceinte comme un outil de propagande interne, a l'audace de proférer des menaces envers certains États participants dont le mien, permettez-moi de faire usage de mon droit de réponse.

Je rejoins les remarques faites par l'Ambassadrice de l'Union européenne. Je voudrais par ailleurs rendre un hommage appuyé à la Présidence et à la Secrétaire générale de cette Organisation et à leurs équipes dont les actions mesurées et pertinentes dans cette tragédie sont à noter. Elles protègent, autant que l'agression russe et biélorusse contre l'Ukraine le permet, l'organisation et le consensus.

S'agissant de la propagande, il n'y a qu'une seule cause originelle aux tragédies et destructions que nous voyons quotidiennement en Ukraine : l'agression de la Russie avec l'aide de la Biélorussie, contre l'Ukraine.

S'agissant des menaces, l'on sait qu'elles sont l'arme des lâches et des faibles. Quand elles sont délivrées à travers un écran par quelqu'un qui n'est même pas le représentant officiel de la Fédération de Russie auprès de l'OSCE, cela frise le grotesque, sans compter que c'est contraire aux usages diplomatiques de base.

Je vous remercie et vous prie de bien vouloir joindre cette déclaration au journal du jour.